

LE SOLEIL

Opinions, lundi 7 novembre 2005, p. A15

Manifeste « pour un Québec lucide » Les Québécois disposés à soutenir des changements

Louis Côté, Benoît Lévesque et Guy Morneau*

Des recherches et des interventions que nous avons réalisées principalement au cours des deux dernières années nous permettent d'affirmer que les Québécois, à commencer par les leaders des divers milieux et de diverses allégeances, sont bien disposés à soutenir des changements en profondeur.

Le diagnostic posé par le manifeste *Pour un Québec lucide* pourrait être assez rapidement partagé, surtout si l'on porte un regard plus équilibré sur nos forces et faiblesses, nos réussites et nos rendez-vous manqués, et si l'on accepte de faire appel à quelques études approfondies pour les éléments controversés.

Cela dit, les solutions ne peuvent se réduire à une simple opération comptable comme si l'on pouvait faire l'économie de débats sur ce qui donne sens à nos efforts collectifs et individuels, sur ce qui constitue l'intérêt général. Autrement dit, si l'on veut faire un saut qualitatif comparable à celui de la Révolution tranquille, il faut reconnaître que ce qui est en cause, c'est entre autres la représentation du rapport de l'État à la société, la question de la gouvernance, la place de la participation citoyenne.

Il n'est pas nécessaire d'être grand analyste pour voir qu'il serait très difficile et surtout très coûteux de faire une telle modernisation sans chercher à obtenir au préalable l'accord des citoyens et des forces vives de la société, sans une vision largement partagée. Par conséquent, les solutions devraient s'imposer dans le cadre d'une démarche dont la direction et la finalité s'imposeraient comme allant de soi. Cela ne saurait se faire sans compromis et sans leadership affirmé de la part des dirigeants politiques et des leaders des diverses composantes de la société civile.

Les expérimentations dans les divers pays développés de même que la littérature sur le sujet permettent maintenant de déterminer les grands

paramètres des choix possibles et des façons de procéder pour y arriver (voir le tableau). Le rapport État-société qui s'est imposé à la suite de l'après-Seconde Guerre mondiale, est remis en question selon deux directions parfois confondues : celle de l'État minimal donnant l'exclusivité de la régulation au marché et celle de l'État stratège faisant appel non seulement à l'État et au marché, mais également à la société civile.

Recentrer l'État

La plupart de nos informateurs s'entendent sur la nécessité de recentrer l'État sur sa mission principale, celle d'être stratège avant d'être opérateur, soit un État capable d'anticiper et par la suite d'initier des politiques publiques structurantes, un État qui donne des orientations et de la cohérence, un État capable de développer une vision à long terme qui permette de lier les finances publiques et la couverture des services, la démographie, l'immigration, la conciliation travail-famille, le renouvellement de la main-d'œuvre, le développement durable, le développement régional et plus largement l'arrimage du développement social et du développement économique.

Mais, étant donné le grand attachement des Québécois à leur État et la culture politique qui est la leur, il leur semble nécessaire de coupler les efforts vers un État stratège avec une plus grande participation citoyenne. Ils souhaitent donc un État capable d'animer le débat public plutôt que de le craindre, un État capable de mobiliser les acteurs socioéconomiques autour d'enjeux stratégiques et au besoin de négocier des compromis pour un nouveau contrat social. Cela représente évidemment un enjeu de taille qu'aucun parti politique n'a su relever durablement dans l'histoire récente du Québec.

Mais si l'on veut une transformation qui s'apparente à celle de la Révolution tranquille, il nous faut sans doute revoir notre modèle de gouver-

nance et le rapport État-société qui en est à la base.

Types de gouvernance

L'accord sur les grandes réformes à réaliser est devenu plus difficile à construire qu'il y a un demi-siècle en raison de l'interdépendance des défis rencontrés et, peut-être surtout, de la complexité croissante des sociétés contemporaines, comme en témoignent la redécouverte de la société civile et la reconnaissance du pluralisme.

Nos sociétés font face à deux situations apparemment paradoxales : d'une part, l'atomisation qui fait sombrer certaines d'entre elles dans « le chacun pour soi », alimentant ainsi l'anomie, la malfaisance, la criminalité et la violence; d'autre part, la fragmentation sociale en une pluralité d'appartenances identitaires élargissant le spectre du corporatisme au point où les sociétés deviennent, selon certains, ingouvernables.

Si la société québécoise n'échappe pas à ces tendances, elle nous semble néanmoins relativement en santé au plan de la participation citoyenne et douée d'un capital social constituant un avantage comparatif trop sous-estimé, y compris pour le développement économique. Sans doute, les syndicats sont-ils ici, et toute proportion gardée, plus importants en nombre et plus demandeurs de participation que n'importe où ailleurs en Amérique du Nord. Mais ils sont aussi plus ouverts au partenariat et plus engagés dans le développement économique, entre autres à travers une véritable filière financière que représentent les deux fonds de travailleurs, les mutuelles d'assurance dans lesquelles ils ont investi et les caisses d'économie de travailleurs, sans oublier les outils et l'expertise développés.

De même, les entreprises d'économie sociale, pas moins de 7000 entreprises coopératives et associations productrices de biens et de services, œuvrent au développement économique et social, tout en mobilisant plus de 100 000 bénévoles uniquement pour assurer leur direction. À cela, il faut ajouter plus de 4000 groupes d'action communautaire dite autonome (défense des droits sociaux et services aux plus démunis) qui reposent en grande partie sur le bénévolat, le soutien de l'État et la philanthropie. Enfin, avec 46 000 organisations sans but lucratif, le Québec regroupe 29 % des associations du Canada, soit un

pourcentage plus important que celui de sa population.

Une société civile dynamique et bien organisée exige de nouvelles façons de gouverner et de définir l'intérêt général, en un mot une gouvernance appropriée. Sous cet angle, on ne peut plus s'en remettre à la seule « démocratie à temps partiel », à la seule participation à des élections, sans que les citoyens aient leur mot à dire entre temps. L'*e-government* et les sondages peuvent être mobilisés pour recueillir les points de vue des citoyens pris un à un, mais le débat, le dialogue social et la concertation sont indispensables pour des décisions éclairées et des engagements conséquents.

Il va de soi que l'existence d'une pluralité d'organisations relevant de la société civile rend plus difficile la prise de décision et l'élaboration de compromis acceptables à l'ensemble des parties prenantes. Dans plusieurs pays, notamment dans les petites sociétés comme les pays scandinaves et l'Irlande, des efforts ont été tentés pour redéfinir le « contrat social » et pour instaurer une « démocratie à temps plein », une démocratie faisant place à la participation des citoyens et des organisations relevant de la société civile.

Pour mobiliser les citoyens et les forces vives, ces sociétés ont développé des pratiques, des conventions, des institutions, des espaces de concertation qui permettent la confrontation des intérêts collectifs et l'élaboration de compromis favorisant leur contribution à la vie publique.

C'est parce que les intérêts collectifs (les intérêts des membres associés) sont parfois inconciliables et qu'ils ne correspondent pas spontanément à l'intérêt général que leur mise en rapport est indispensable. Il existe manifestement des dimensions conflictuelles dans un tel processus, d'où la nécessaire intervention de l'État qui est le seul à avoir la légitimité pour dégager un intérêt général qui n'est pas donné une fois pour toutes, et ce, d'autant plus que les limites de la science et de la raison nous invitent à prendre en considération des valeurs et des principes éthiques à propos desquels il est facile de diverger.

Nouvelle façon de faire

Plus près de nous, le sommet économique sur l'économie et l'emploi de 1996 a révélé une façon de faire nouvelle en invitant non seulement le

patronat, les syndicats et les coopératives, mais aussi les groupes communautaires et les groupes de femmes. Certains y ont vu les premiers pas d'une gouvernance à la fois respectueuse de la tradition québécoise de concertation et plus conforme à la diversité des intérêts en cause et plus à même de relever les nouveaux défis.

En dépit de certaines erreurs et d'insatisfactions, l'accord sur la lutte contre le déficit s'est fait en prenant en considération l'emploi, la fiscalité, le développement régional et local, l'économie sociale, la lutte contre la pauvreté et la famille.

De telles opérations montrent que l'expertise de la science économique pour une allocation optimale des ressources doit être complétée par celle de la science politique, plus soucieuse de la spécificité des sociétés, plus attentive à la diversité des intérêts particuliers et des intérêts collectifs et plus consciente du laborieux processus politique qui, en démocratie, peut conduire à une allocation équitable des ressources.

Enfin, si le Québec est nettement en retard dans la modernisation de l'État et de sa gouvernance, il faut en conclure qu'on ne saurait se contenter de reprendre ce qui s'est fait ailleurs, sans en faire l'évaluation.

Qui plus est, si nous voulons faire mieux que les autres tant au plan du développement économique que du développement social, nous sommes contraints à innover plutôt qu'à simplement imiter.

** Les auteurs sont respectivement professeur, directeur de l'Observatoire de l'administration publique à l'ENAP; chercheur et professeur associé de l'UQAM et de l'ENAP et cofondateur du centre de recherches sur l'innovation sociale ; administrateur invité à l'ENAP, haut fonctionnaire et ex-pdg de la Régie des rentes du Québec*

| ► Types de gouvernance et de représentation du rapport État / société | | | |
|--|-------------------------------------|---|---|
| DIMENSIONS | TYPES DE GOUVERNANCE | | |
| Représentation du rapport État / société | État minimal (régulation marchande) | État entrepreneur (marché-État) | État stratège et solidaire (marché-État-société civile) |
| Rôle économique | Laisser-faire | Interventionniste | Partenarial |
| Rôle social | Résiduel (compassion et charité) | Passif-Providence (réparer) | Actif-Providence (habiliter) |
| Participation citoyenne | Lobbyisme (chacun pour soi) | Technocratique : élus et experts (démocratie à temps partiel) | Citoyenneté active (démocratie à temps plein) |
| Définition de l'intérêt général | Somme des intérêts particuliers | Donné par l'État et la science | À construire par la concertation et la délibération |
| Expérience historique québécoise | Duplessisme | Révolution tranquille | Enjeu actuel |